

Assistant(e) maternel(le) au sein de la crèche familiale à partir de janvier 2024

Temps complet - Non titulaire
Pôle enfance - Sous l'autorité hiérarchie d'une directrice

Principales activités :

- . Accueillir principalement l'enfant à la journée et effectuer un ensemble de tâches et actions éducatives nécessaires à leur développement physique, psychique, intellectuel et social.
- . Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité : maintenir un bon entretien du domicile et appliquer les règles de sécurité.
- . Participer aux séances collectives de la crèche au minimum une fois par semaine (mises en place par l'équipe encadrante de la crèche familiale) : accompagnement d'un groupe d'enfant aux diverses activités proposées à l'enfant.
- . Participer aux réunions de concertation pédagogiques (réunions de service, journées pédagogiques) ainsi qu'aux formations et manifestations organisées par le pôle enfance (temps fort de la structure).

Conditions générales d'exercice :

- . Être en possession de l'agrément en cours de validité délivré par le Conseil Général, avoir effectué au minimum les 60 heures de formation obligatoire (avant l'accueil de tout enfant) et être titulaire de l'attestation de suivi d'une initiation aux gestes de secourisme.
- . Amplitude horaire de travail : 7h à 18h30.
- . Poste en contact avec le public interne et externe de la mairie.
- . Le lieu d'habitation de l'assistant maternel doit être dans la commune d'Hazebrouck.
- . Lieu de travail : au domicile dans la ville d'Hazebrouck et à la crèche familiale lors de séances collectives.

Compétences techniques : savoir et savoir-faire

- . Entretien une relation professionnelle avec les parents, tenir compte de leurs valeurs éducatives en cohérence avec le projet éducatif de la crèche et règlement de fonctionnement du service.
- . Compétences pédagogiques : savoir valoriser l'enfant, lui donner des repères, favoriser son développement et épanouissement.
- . Connaissances des besoins spécifiques et fondamentaux de l'enfant (alimentation, sommeil, soins, jeux, etc.) tout en respectant son rythme individuel.
- . Collaborer avec l'équipe encadrante et l'équipe d'assistantes maternelles.

Qualités requises (savoir-être) :

- . Autonome.
- . Capacité à travailler en équipe.
- . Qualités relationnelles : non jugement, respect, ponctualité, écoute, etc...
- . Sens des responsabilités.
- . Capacité d'organisation, d'adaptation, d'initiative et d'anticipation.
- . Disponibilité.
- . Respect du secret professionnel.
- . Capacité à se remettre en question.
- . Capacité d'observation, de patience, de tolérance.

Avantages de la collectivité :

- . 13ème mois.
- . Pass restaurant.
- . Participation mutuelle labellisée.
- . Plurelya.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?
N'hésitez plus, envoyez votre CV et votre lettre de motivation.

**Les lettres de candidature avec curriculum vitae doivent être adressées par courriel :
creche@ville-hazebrouck.fr**